



L'entrepreneuriat féminin au Maroc : Un vivier d'opportunités pour une croissance économique inclusive

MABCHOUR Asmaa¹, DABNICHY Youness²

¹ Docteur en Sciences Economiques
F.E.G – SETTAT UHP

² Docteur en Sciences Economiques
F.E.G – SETTAT UHP

Résumé : L'effet de l'approche genre sur le développement économique, particulièrement dans le cas du Maroc, représente une dynamique complexe entre l'égalité des sexes et la croissance économique. En adoptant des politiques et des stratégies axées sur l'inclusion des femmes dans tous les secteurs, le Maroc vise à maximiser le potentiel économique de l'ensemble de sa population. L'accent mis sur l'autonomisation des femmes à travers l'éducation, la santé reproductive et l'accès équitable aux opportunités professionnelles contribue à créer un environnement propice à une croissance économique durable et inclusive. La réduction des disparités de genre peut générer un "dividende démographique", améliorer la productivité et stimuler l'innovation. Cependant, la réalisation de ces objectifs nécessite une mise en œuvre efficace des politiques et un changement culturel pour promouvoir l'égalité des sexes comme un moteur essentiel du développement économique au Maroc. Fort des résultats de cette étude, il apparaît que le Maroc a établi un cadre stratégique solide pour propulser les femmes marocaines en tant qu'actrices clés du développement du pays. Ainsi une corrélation positive à long terme est observée entre l'entrepreneuriat adoptant une approche genre et la croissance économique.

Mots-clés : l'approche genre ; le développement économique ; l'égalité des sexes ; l'entrepreneuriat ; Maroc.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.13736915>

Published in: Volume 3 Issue 4



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

1. Introduction

Il est de plus en plus admis par les instances publiques que pour parvenir à un développement durable, générer des postes d'emploi, stimuler la productivité et la compétitivité, achever les objectifs économiques et sociaux ainsi que pour vaincre la pauvreté dans une nation, il serait judicieux de soutenir l'entrepreneuriat, en ce sens qu'il incite quelques segments de la société à se prendre en charge. Au demeurant, en l'absence de l'entrepreneuriat, on ne peut songer à un essor moderne économique et à un développement durable. En effet, pour les entrepreneurs, il s'agit de mettre sur pied des entreprises, et

pour ces dernières, il s'agit de générer de la richesse et de créer des offres d'emplois. On estime que l'entrepreneuriat s'est avéré être un réel vecteur de génération des nouvelles perspectives d'emplois, un instrument de répartition des revenus, un stimulant d'innovation et de concurrence, tout comme un moyen de résorption de la précarité sociale et de la pauvreté.

Le rôle que joue l'entrepreneuriat en faveur du développement économique et social ne fait pas l'ombre d'un doute et gagne encore plus d'importance avec la montée des indices de chômage, particulièrement depuis la conjoncture économique engendrée par la pandémie de coronavirus.

Or, il est reconnu comme symptôme se rapportant au retard du développement la présence des disparités économiques et sociales, tout particulièrement celles qui relèvent de la problématique du genre. En effet, la croissance est ralentie en raison de ces inégalités lesquelles l'influence se fait sentir sur la productivité et sur la distribution des ressources, tandis que l'égalité entre les sexes est une condition sine qua non du développement durable. Comme le souligne l'ONUDI (2019)¹, la prise en compte des dispositifs de l'égalité et de l'équité du genre, l'imprégnation du facteur genre ainsi que l'autonomisation des femmes lors de la planification des diverses politiques et stratégies au niveau macroéconomiques demeure en tête des considérations prioritaires des instances multilatérales dont les travaux de fond mettent en avant la nécessité de considérer l'égalité des sexes en tant que pilier intégré et essentiel des interventions en faveur du développement².

L'approche genre, l'entrepreneuriat et le développement économique au Maroc constituent un domaine d'étude et d'action essentiel pour comprendre les dynamiques économiques du pays à la lumière de l'égalité des sexes. En particulier, de par son ampleur, l'entrepreneuriat féminin fait désormais figure au cœur des travaux de recherche sur l'entrepreneuriat. Il est désormais appréhendé en tant que facteur incontournable qui contribue au progrès socio-économique, comme vecteur fondamental qui promeut l'essor économique, qui stimule la croissance économique et qui agit en faveur des mesures de la lutte contre la précarité et la pauvreté.

Le Maroc a réalisé des progrès importants en matière de la promotion de l'égalité des sexes, avec des réformes législatives et des politiques visant à améliorer la situation des femmes et à renforcer leur rôle dans l'économie. Or, en dépit d'une rhétorique politique prônant que le Maroc dispose d'un arsenal législatif hautement développé et garant des droits égaux pour toutes les couches de la société, le pays comme dans de nombreux autres pays, enregistre la persistance des inégalités de genre dans de nombreux domaines, notamment l'accès à l'éducation, la participation au marché du travail, la représentation politique, et l'accès aux ressources économiques. Ces inégalités ont des répercussions significatives sur le développement économique du pays.

Cette introduction vise à fournir un aperçu des enjeux clés liés à l'approche genre et au développement économique en mettant en exergue le rôle que peut jouer l'imprégnation du facteur genre dans la relation entre l'entrepreneuriat et le développement économique. L'étude de cette relation complexe contribue à éclairer les politiques et les actions visant à promouvoir l'égalité des sexes et à favoriser un développement économique inclusif et durable dans le pays.

Au cours de cet article, nous examinerons les théories sous-tendant l'approche genre et le développement économique, les liens entre l'égalité des sexes et la croissance économique, ainsi que les politiques et les initiatives mises en œuvre au Maroc en vue d'encourager les femmes à se lancer dans le domaine de l'entrepreneuriat. Cette analyse nous permettra de mieux comprendre comment l'égalité des sexes est intrinsèquement liée au développement économique et comment le Maroc peut progresser vers un avenir plus équitable et prospère pour tous.

¹ ONUDI (2019), Rapport « Intégrer la dimension de genre dans le développement de clusters ».

² Mazhoudi, L. (2021). L'entrepreneuriat féminin entre nécessité économique et contraintes sociales : cas des entrepreneures tunisiennes. *Management & Sciences Sociales*, 31, 41-54. <https://doi.org/10.3917/mss.031.0041>

❖ **Contexte et intérêt de sujet :**

L'imprégnation de la perspective genre dans les politiques de développement économique est devenue un enjeu crucial pour de nombreux pays, le Maroc y compris. En reconnaissant les rôles distincts et complémentaires que jouent toutes les couches de la population (les femmes et les hommes) dans la société et l'économie, l'approche genre ambitionne la promotion de l'égalité des chances et vise à favoriser un développement plus juste et durable.

Il est reconnu en effet, que les aspects liés au genre et les questions d'égalité entre les sexes représentent un puissant moteur fondamental dans le processus de développement durable. En outre, il est avéré que l'entrepreneuriat figure au rang des vecteurs incontournables en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des individus, notamment des femmes, et qu'il apporte sa contribution aussi bien au développement économique du pays qu'à la refonte de son tissu social

Ce travail de recherche s'inscrit dans cette dynamique en s'articulant autour de deux axes principaux. La première partie propose une analyse théorique approfondie de l'approche genre et de son lien avec le développement économique. Elle s'attardera sur les définitions, les fondements théoriques et les cadres juridiques et institutionnels qui sous-tendent l'approche genre. De plus, elle examinera les différentes stratégies mises en œuvre par le Maroc pour promouvoir l'égalité des sexes et intégrer la perspective genre dans ses politiques et ses initiatives de développement. Enfin, elle dressera un état des lieux des inégalités de la situation de l'entrepreneuriat féminin au Maroc et analysera leur impact sur la croissance économique et le bien-être social tout en procédant par une étude benchmark.

La seconde partie s'appuie sur une étude économétrique rigoureuse pour explorer la relation entre l'entrepreneuriat et le développement économique au Maroc. Notre travail d'étude vise à identifier les liens empiriques entre les variables clés de l'entrepreneuriat et les indicateurs de développement économique. Et ce, en utilisant des méthodes économétriques adéquates et en s'appuyant sur des données pertinentes. Les résultats de cette analyse permettront de mieux comprendre les mécanismes par lesquels l'approche genre peut contribuer à la réalisation d'un développement économique durable et inclusif au Maroc.

En conclusion, ce travail de recherche apporte une contribution précieuse à la compréhension de l'importance de l'approche genre dans le contexte du développement économique au Maroc. Il offre aux décideurs politiques et aux acteurs du développement des outils et des connaissances nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des politiques plus efficaces et plus justes qui favorisent l'autonomisation des femmes et la promotion de l'égalité des chances pour tous.

❖ **Problématique :**

Comment l'approche genre peut-elle être un stimulant pour un développement économique pour le cas du Maroc ?

❖ **Méthodologie de recherche :**

La méthodologie choisie afin de bien mener notre travail, est une méthodologie robuste « mixte » qui sert à bien cadrer le présent qui essaie de traiter et valider la relation entre l'approche genre et le développement économique à l'aide d'une analyse documentaire et stratégique ; en se basant sur une analyse des stratégies nationales en la matière et une validation économétrique entre l'entrepreneuriat et la croissance économique.

❖ **Objectif principal :**

Réaliser une recherche approfondie sur l'apport de l'imprégnation de la dimension genre dans les politiques de développement au Maroc en adoptant une approche multidisciplinaire et rigoureuse.

❖ **Principes clés :**

- **Approche multidisciplinaire :** Intégrer des perspectives économiques, sociologiques, politiques et juridiques pour une compréhension complète des enjeux.

- **Diversité des méthodes de recherche** : Utiliser des données émanant des enquêtes menées par le HCP, des analyses de renseignements issus de la base de données relative à la banque mondiale afin de collecter des données riches et nuancées.
- **Prise en compte de la diversité** : Considérer les différentes expériences et réalités des femmes au Maroc selon leur âge, leur origine sociale, leur niveau d'éducation, etc.
- **Rigueur scientifique** : Respecter les principes de transparence et de reproductibilité pour garantir la qualité et la fiabilité de la recherche.

❖ **Plan d'article** :

Le présent travail sera regroupé en cinq points afin de bien répondre à notre problématique. Cependant, Ce travail de recherche vise à explorer cette thématique à l'aide du plan représenté ci-dessous :

1. **Cadre théorique « l'approche genre et développement économique » ;**
2. **Cadre conceptuel « lien théorique entre les concepts étudiés » ;**
3. **Stratégies et politiques marocaines en matière d'approche genre et développement économique ;**
4. **L'entrepreneuriat féminin au Maroc en chiffre : Etat des lieux, analyse et interprétation ;**
5. **L'étude économétrique « entrepreneuriat et développement économique ».**

2. Cadre théorique « l'approche genre et développement économique » :

2.1. L'approche genre :

L'approche genre englobe plusieurs théories et perspectives qui analysent les relations entre les sexes, les rôles de genre, et les inégalités au sein de la société. Voici quelques-unes des théories clés dans le domaine de l'approche genre :

2.1.1. Le Féminisme :

- **Théorie féministe radicale** : Cette théorie examine les racines structurelles de l'oppression des femmes et vise à transformer fondamentalement la société³.
- **Féminisme libéral** : Axé sur la promotion de l'égalité des droits et des opportunités pour les femmes, il vise à intégrer les femmes dans les institutions existantes⁴.

2.1.2. La Théorie des Rôles Sociaux :

- **Théorie des rôles de genre** : Cette théorie analyse la construction sociale des rôles de genre et comment ces rôles influent sur le comportement et les attentes⁵.

2.1.3. Théories du Capital Humain :

- **Théorie du Capital humain de genre** : Met en lumière les investissements dans l'éducation et la santé des femmes en tant que moyen de développement économique⁶.

2.1.4. Théories du Développement Économique :

- **Théorie de l'Empowerment Féminin** : Met l'accent sur l'autonomisation des femmes en tant que moteur du développement économique⁷.
- **Théorie de la Modernisation** : Explique comment le changement social et économique peut influencer les rôles de genre⁸.

2.1.5. Théorie Critique de Genre :

- **Théorie Critique Féministe** : S'appuie sur la pensée critique pour analyser les structures sociales et remettre en question les inégalités⁹.

2.1.6. Théorie Postcoloniale et Intersectionnalité :

- **Théorie Intersectionnelle** : Analyse les intersections des identités (genre, race, classe) et comment celles-ci contribuent aux expériences différenciées des individus¹⁰.

Ces théories offrent des cadres conceptuels pour comprendre les dynamiques de genre dans différents contextes sociaux, culturels et économiques. Les sources mentionnées sont des œuvres clés qui ont contribué à développer ces perspectives.

2.2. Théories de développement économique :

Voici quelques théories majeures sur le développement économique :

2.2.1. Théorie de la Croissance Économique :

- **Solow-Swan Model** : Cette théorie propose un modèle de croissance économique basé sur l'accumulation de capital et les gains de productivité¹¹.

³ Firestone, S. (1970). "The Dialectic of Sex: The Case for Feminist Revolution"

⁴ Friedan, B. (1963). "The Feminine Mystique".

⁵ Parsons, T., & Bales, R. (1955). "Family, Socialization and Interaction Process."

⁶ Schultz, T. W. (1974). "Economics of the Family: Marriage, Children, and Human Capital."

⁷ Kabeer, N. (1999). "Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment."

⁸ Rostow, W. W. (1960). "The Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto."

⁹ hooks, b. (1981). "Ain't I a Woman: Black Women and Feminism."

¹⁰ Crenshaw, K. (1989). "Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics."

¹¹ Solow, R. M. (1956). "A Contribution to the Theory of Economic Growth."

- **Endogenous Growth Theory** : Cette théorie étend le modèle de Solow en incorporant des éléments internes à l'économie, tels que la recherche et le progrès technologique¹².

2.2.2. Théorie de la Modernisation :

- **Walt Rostow's Stages of Economic Growth** : Propose une séquence linéaire de cinq étapes pour le développement économique des nations¹³.

2.2.3. Théorie de la Dépendance :

- **Andre Gunder Frank's Dependency Theory** : Soutient que les nations en développement sont structurellement dépendantes des nations industrialisées¹⁴.

2.2.4. Théorie de l'Économie Institutionnelle :

- **Douglass North's Institutional Theory** : Explique comment les institutions influent sur le développement économique en façonnant les incitations et les comportements¹⁵.

2.2.5. Théorie du Capital Humain :

- **Gary Becker's Human Capital Theory** : Met l'accent sur l'éducation et la formation comme investissements dans le capital humain favorisant la croissance économique¹⁶.

2.2.6. Théorie de l'Économie du Bien-Être :

- **Amartya Sen's Capability Approach** : Propose une approche centrée sur la capacité des individus à mener la vie qu'ils désirent comme mesure du bien-être économique¹⁷.

2.2.7. Théorie du Développement Durable :

- **Brundtland Report's Sustainable Development Theory** : Définit le développement durable comme répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs¹⁸.

2.2.8. Théorie de l'Accumulation de Capital :

- **Harrod-Domar Model** : Cette théorie relie l'investissement, l'épargne et la croissance économique en examinant la relation entre l'augmentation de la production et l'investissement nécessaire¹⁹.

Ces théories offrent différentes perspectives pour comprendre les mécanismes du développement économique, chacune apportant une contribution significative à la compréhension de ce processus complexe.

3. Cadre conceptuel « lien théorique entre les concepts étudiés » :

Plusieurs théories et cadres conceptuels relient l'approche genre et le développement économique.

Voici quelques-unes des théories les plus pertinentes dans ce contexte :

3.1. Théorie de l'autonomisation des femmes :

Cette théorie met l'accent sur l'autonomisation des femmes en tant que moteur du développement économique. Elle soutient que lorsque les femmes ont un accès égal aux ressources, à l'éducation, à l'emploi et aux opportunités économiques, elles contribuent de manière significative à la croissance économique. L'autonomisation des femmes peut se traduire par une plus grande productivité, des revenus plus élevés pour les ménages et une pauvreté réduite.

3.2. Théorie du dividende démographique :

¹² Romer, P. M. (1986). "Increasing Returns and Long-Run Growth."

¹³ Rostow, W. W. (1960). "The Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto."

¹⁴ Frank, A. G. (1966). "The Development of Underdevelopment."

¹⁵ North, D. C. (1990). "Institutions, Institutional Change and Economic Performance."

¹⁶ Becker, G. S. (1964). "Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education."

¹⁷ Sen, A. (1985). "Commodities and Capabilities."

¹⁸ World Commission on Environment and Development. (1987). "Our Common Future."

¹⁹ Harrod, R. F. (1939). "An Essay in Dynamic Theory".

Cette théorie repose sur l'idée que l'investissement dans la santé reproductive et l'éducation des femmes peut entraîner une baisse de la fécondité et une structure par âge plus favorable, créant ainsi un "dividende démographique". Cela peut stimuler la croissance économique en augmentant la population active par rapport à la population dépendante, ce qui peut favoriser le développement économique.

3.3. Théorie de l'efficacité économique :

Cette théorie soutient que l'égalité des sexes dans le domaine économique peut améliorer l'efficacité économique globale. En éliminant les discriminations et en permettant aux femmes de participer pleinement au marché du travail, les économies deviennent plus productives et compétitives. Cela peut également conduire à une allocation plus efficace des ressources.

3.4. Théorie du capital humain :

Cette théorie met en avant l'importance de l'éducation et de la santé des femmes en tant que composantes du capital humain. Elle suggère que des investissements dans le capital humain des femmes, tels que l'accès à l'éducation et aux soins de santé, améliorent la qualité de la main-d'œuvre et stimulent la croissance économique.

3.5. Théorie de la justice sociale :

Cette théorie repose sur l'idée que l'égalité des sexes est une question de justice sociale. Elle soutient que l'injustice sociale et les inégalités de genre entravent le développement économique en marginalisant certaines parties de la population, en particulier les femmes. La promotion de l'égalité des sexes est donc une condition préalable à un développement économique équitable et durable.

Ces théories mettent en évidence les liens étroits entre l'approche genre et le développement économique. Elles soulignent l'importance de l'égalité des sexes en tant que levier essentiel pour stimuler la croissance économique, réduire la pauvreté et améliorer la qualité de vie des populations.

4. Stratégies et politiques marocaines en matière d'approche genre et développement économique :

4.1. L'approche genre et le développement économique au Maroc – contexte général :

L'approche genre et le développement économique au Maroc sont deux concepts interconnectés qui visent à promouvoir l'égalité des sexes et à exploiter pleinement le potentiel économique du pays. Cette approche repose sur la reconnaissance que l'égalité entre les hommes et les femmes est non seulement un objectif social et moral, mais aussi un impératif économique.

Au Maroc, l'approche genre et le développement économique impliquent diverses stratégies et politiques visant à réduire les inégalités de genre et à garantir l'accès équitable des femmes aux opportunités économiques. Cela inclut des mesures telles que l'autonomisation économique des femmes, l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat féminin.

Le Maroc a mis en place plusieurs initiatives visant à promouvoir l'approche genre dans le développement économique. Par exemple, le Plan Maroc Vert a intégré des volets spécifiques axés sur l'agriculture féminine, permettant aux femmes rurales d'accéder aux ressources agricoles et de participer activement au secteur agricole.

De plus, le pays a adopté des lois et des politiques visant à renforcer les droits des femmes, y compris des mesures contre la discrimination, la violence basée sur le genre et la promotion de l'égalité des salaires.

L'approche genre et le développement économique au Maroc sont donc étroitement liés, car l'égalité des sexes est un facteur essentiel de la croissance économique et du progrès social. En intégrant cette approche dans ses politiques et initiatives de développement, le Maroc cherche à créer une société plus égalitaire et à exploiter pleinement le potentiel de toutes ses citoyennes pour contribuer à la prospérité économique du pays.

4.2. L'approche genre et le développement économique au Maroc – analyse des stratégies et politique :

Dans le but de promouvoir une approche axée sur le genre et un développement économique plus inclusif dans le pays, une série de stratégies et de politiques a été instaurée au Maroc. Ce faisant, les autorités marocaines s'efforcent à la fois de remédier aux inégalités entre les hommes et les femmes et de veiller à ce que les femmes bénéficient d'un accès équitable aux opportunités et aux débouchés économiques. Nous présentons dans cette section quelques-unes des principales stratégies et politiques.

Sur l'échelle internationale, nous citons l'engagement du royaume dans :

4.2.1. Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels :

Devant la portée capitale que revêtent les divers droits sociaux, économiques et ceux à caractère culturel pour les individus notamment les femmes ainsi que la récurrence de leur violation, aussi, dans la mesure où l'une des pierres angulaires du développement économique réside dans la conquête et la jouissance des droits, une ratification du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels par le Maroc a été entreprise en date du 3 mai 1979 (Les articles de 6 à l'article 15) ²⁰.

L'hypothèse sous-jacente à cette ratification repose sur la conviction que pour assurer le développement, il ne suffit pas de se limiter à des considérations économiques axées sur le revenu, mais il convient de tenir compte également des autres variables qui concourent à l'épanouissement de l'être humain et au développement humain²¹.

Dans cette optique, nous pouvons affirmer que la violation de ces droits s'avère être une entrave qui rend les recours inatteignables ou leur ôte toute efficacité particulièrement pour les femmes et que la distribution équitable des fruits de la croissance constitue un gage de justice sociale et de résorption de la pauvreté, en offrant ainsi les meilleures conditions possibles pour parvenir à un développement économique pérenne, reposant sous le signe de l'équité et de la durabilité.

4.2.2. Convention des Nations Unies sur l'Élimination de toutes les Formes de Discriminations à l'égard des Femmes :

La forte conviction que tout traitement discriminatoire à l'encontre des femmes déroge aux préceptes de l'égalité des droits et aux impératifs inhérents à la dignité humaine, qu'il empêche les femmes de participer, sur un pied d'égalité avec les hommes, à la vie politique, culturelle et socioéconomique de leur pays, ou encore qu'il porte atteinte à la capacité des femmes de servir au mieux leur pays et l'humanité, que cette discrimination entrave le bien-être de la famille aussi bien que la prospérité de la société dans son ensemble, a conduit le royaume à ratifier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

En vertu de ladite convention tous les États parties doivent mettre en place toutes les dispositions requises afin d'éradiquer toute forme de discrimination à l'égard des femmes. Elle impose également aux États parties qu'ils s'engagent activement à mettre en place les mesures nécessaires afin d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes, et ce, dans toutes les sphères ²² (L'article 2 ; Article 3, Article 10, Article 11, Article 13, Article 14).

4.2.3. Les objectifs de développement durable :

Les Objectifs de développement durable s'inscrivent bien dans la continuité des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), parvenus à échéance au terme de l'année 2015, avec cependant une portée qui se veut bien plus ample. De son côté, le Maroc a œuvré à la concrétisation des ODD à l'horizon

²⁰ *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* », sur www.ohchr.org (consulté le 10 Avril 2024)

²¹ PNUD (2010), « Le droit au développement au Maroc. Entre Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels et Objectifs du Millénaire pour le Développement ». CCDH -

²² *Adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies, entrée en vigueur le 3 septembre 1981*

2030 au moyen d'un appui concerté et un accompagnement ciblé apportant aux différents efforts nationaux une valeur ajoutée en vue de répondre aux axes stratégiques prioritaires que sont : garantir une gouvernance démocratique ; favoriser l'inclusion et la réduction des disparités du genre aussi que des disparités socio-économiques territoriales ; assurer un service d'éducation et un système de santé de qualité; et renforcer l'autonomisation des jeunes et des femmes. L'agenda de 2030 qui intègre de façon équilibrée les différentes composantes et les divers piliers du développement durable (économique, environnemental et social) est réparti en 17 objectifs en comportant 169 cibles qui sont adossées à une liste d'indicateurs permettant de suivre le progrès achevé²³.

Pour ce qu'il s'agit de du plan national, et en harmonie avec les engagements internationaux du royaume, ce dernier s'est engagé dans la mise en place des politiques publiques et des réformes nationales afin de consolider le statut de la femme aussi de promouvoir l'égalité de genre. Cette sollicitude s'est illustrée par :

4.2.4 L'adoption de la Moudawana en 2004 :

Celle-ci incarne une jurisprudence lucide et ouverte, reconnaissant aux hommes et aux femmes marocains des droits de l'Homme et de la citoyenneté sur un pied d'égalité. Plusieurs changements notables ont été apportés en vue de soutenir le développement et la concrétisation des acquis en termes du respect des droits de la famille d'un côté et des droits de l'Homme d'un autre, tout en introduisant un large éventail de mécanismes et de lois relatifs aux femmes et à la famille. A priori, la réforme de la Moudawana est parvenue ainsi à atténuer la disparité entre les sexes et aussi à renforcer les droits de la femme et de l'enfant au sein de la cellule familiale.

4.2.5 La constitution de 2011 :

Le fondement de la constitution marocaine repose sur une série de lignes directrices incontournables, dont en particulier le principe de bannir toute forme de discrimination ou disparité fondée sur le sexe, l'ethnie, la couleur, les croyances ou autre... à l'encontre de quiconque. Parmi ces lignes directrices, deux articles sont relativement significatifs en matière d'égalité et d'équité entre les femmes et les hommes : les articles 19 et 31.

Article 19 *"L'homme et la femme jouissent, à égalité, des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental, énoncés dans le présent Titre et dans les autres dispositions de la Constitution, ainsi que dans les conventions et pactes internationaux dûment ratifiés par le Maroc et ce, dans le respect des dispositions de la Constitution, des constantes du Royaume et de ses lois. L'État œuvre à la réalisation de la parité entre les hommes et les femmes. Il est créé, à cet effet, une Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination²⁴."*

Article 31 *"L'État, les établissements publics et les collectivités territoriales œuvrent à la mobilisation de tous les moyens disponibles pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir du droit [...] :*

- à une éducation moderne, accessible et de qualité ;
- à l'éducation sur l'attachement à l'identité marocaine et aux constantes nationales immuables ;
- à la formation professionnelle [...] ;
- au travail et à l'appui des pouvoirs publics en matière de recherche d'emploi ou d'auto-emploi ;
- à l'accès aux fonctions publiques selon le mérite [...]
- au développement durable."²⁵

²³ Haut-Commissariat au Plan (2021), « les objectifs de développement durable (ODD) contexture et méthodologie d'approche éléments introductifs » ; Maroc

²⁴ Secrétariat général du gouvernement, (2011) ; " La constitution", Maroc

²⁵ Idem

4.2.6.L'élaboration du nouveau Plan Gouvernemental pour l'Égalité intitulé « ICRAM 2 » pour la période (2017- 2021) :

Le Plan gouvernemental pour l'égalité prévoit la mise en place d'un plan d'action intitulé "ICRAM 2" couvrant la période (2017-2021), dans la continuité du plan gouvernemental "ICRAM 1" pour la période (2012-2016), entré en vigueur depuis juillet 2013. Les deux versions de ce plan gouvernemental reposent sur des principes alignés avec l'objectif de bâtir, sur des bases nouvelles, les relations sociales entre les marocaines et les marocains et ambitionnent de parvenir, dans tous les domaines, qu'ils soient publics ou privés, à la pleine et l'équitable participation des femmes, d'une part, et à une juste et équitable distribution des résultats et des fruits découlant de cette contribution, d'autre part.

De plus, il sert en quelque sorte de trame à la convergence et à la jonction des diverses initiatives engagées en faveur de la prise en compte des droits des femmes dans le cadre de l'élaboration des stratégies sectorielles, des plans de développement ainsi que dans des politiques publiques.

Soucieuses de renforcer la situation en faveur des femmes, les instances publiques ont en outre adopté un nouveau cadre stratégique relatif au plan gouvernemental pour l'égalité couvrant la période 2023-2026. Ce nouveau cadre repose sur Les grandes lignes suivantes :

- L'autonomisation, la prospérité économique et le renforcement du leadership des femmes, qui comprend des dispositions connexes prévues dans le but d'accroître la proportion de femmes actives dans la société à l'horizon 2026 ;
- La prévention ainsi que la protection des femmes contre toute forme de violence dont elles pourraient éventuellement pâtir ;
- La prospérité et la défense des divers droits des femmes ainsi que des valeurs fondamentales en vue de contrecarrer les préjugés et les stéréotypes au sein de la société.

4.2.7.Promotion de l'entrepreneuriat féminin :

Pour encourager l'esprit entrepreneurial, les pouvoirs publics procurent un soutien à la fois financier et technique, en particulier aux femmes entrepreneures. De plus, pour que les femmes puissent renforcer leurs compétences entrepreneuriales, le gouvernement a mis en route des programmes d'accompagnement et des actions de formation. Nous citons, en l'occurrence :

4.2.7.1. Le lancement du programme "JISR" pour l'autonomisation et le leadership :

Il s'agit en effet d'une pièce maîtresse de la stratégie "JISR" qui a pour ambition de favoriser aux femmes leur insertion sur le marché du travail ainsi que de promouvoir leur esprit entrepreneurial au moyen du renforcement continu de leurs capacités et de leurs expertises en matière de création et de développement d'entreprises. Ce programme représente l'une des pierres angulaires dans le processus de consolidation et la mise en œuvre des objectifs du plan gouvernemental couvrant la période allant de 2021 à 2026 qui met l'accent sur l'augmentation du taux d'activité des femmes à 30% à l'horizon de 2026²⁶. D'autre part, il est à souligner que la mise en œuvre de ce programme se traduit par toute une série d'actions en faveur de l'édification des piliers et des principes fondamentaux de l'État social, et de la consécration du Maroc du progrès et la dignité tout en favorisant une progression substantielle sur le front de la proportion d'activité des femmes.

4.2.7.2. Le lancement du programme "Forsa" :

L'objectif ultime de ce programme ambitieux et innovant consiste à soutenir tout individu âgé de plus de 18 ans possédant une idée ou porteur d'un projet de création d'entreprise y compris les femmes. À terme, le programme devrait subventionner à hauteur de 10 000 entrepreneurs exerçant toutes sortes d'activités économiques, dans le respect des principes de l'égalité régionale et de l'égalité entre les hommes et les femmes.

²⁶ <https://femmesdumaroc.com/femmes/carriere/lautonomisation-economique-des-femmes-le-grand-defi>

4.2.7.3. L'adoption du programme "Maroc- Attamkine " :

Dans ce cadre, ce programme national entend renforcer le cadrage institutionnel en faveur de l'émancipation économique des femmes, au moyen d'une série de mesures notamment les réformes institutionnelles et réglementaires, la lutte contre les pratiques discriminatoires dans le milieu professionnel, la mise en place de mécanismes incitatifs sensibles à la dimension de genre, ainsi que l'instauration effective, dans le cadre de la formation professionnelle, de quotas d'inscription pour les jeunes filles.

A travers ce programme national intégré, les autorités nationales œuvrent pour que le renforcement des capacités économiques des femmes soit placé au cœur des réflexions, des décisions et des politiques nationales, pour que les programmes et les projets émanant des divers acteurs nationaux soient convergents et complémentaires, dans une perspective de capitalisation des acquis enregistrés et de réduction des disparités de genre.

4.2.8. Lutte contre la violence basée sur le genre :

Afin de lutter l'omniprésence des actions préjudiciable perpétré contre le gré des personnes ou en raison des différences qui sont socialement construites, le royaume a mis en vigueur un arsenal législatif et politique. En effet, depuis quelques années particulièrement à partir de 2002, les autorités publiques marocaines ont mis en place des plans et des programmes nationaux (à titre d'exemple : le programme multisectoriel "Maroc- Attamkine ") ayant pour ambition de remédier à l'ensemble des actes pouvant se manifester en public ou en privé et infligeant des préjudices corporels, des souffrances sexuelles ou des dommages psychiques, ainsi que d'actes de privations de liberté.

Un programme de soutien aux centres de conseil et de consultation juridique pour les femmes ayant subi des actes de violence a aussi été lancé aussi, en plus de la mise en terrain des structures proposant aux victimes une assistance, un accompagnement psychologique et des services de protection.

La majeure partie de ces programmes est soutenue par des actions bilatérales et multilatérales de coopération (la coopération française, allemande, belge, suédoise, espagnole, finlandaise, suisse, danoise, l'union européenne) financées conjointement avec le gouvernement marocain, ou encore la coopération avec quelques institutions des nations unies présentes au Maroc, tel que : ONUFEMMES et FNUAP.

4.2.9. Accès à l'éducation et à la formation professionnelle :

La volonté d'instaurer un modèle de société où règnent l'égalité de genre et la justice entre les hommes et les femmes constitue le cœur des préoccupations du Royaume du Maroc. Les autorités publiques s'efforcent à ce que les filles et les femmes jouissent d'un meilleur accès aux services d'éducation et de formation professionnelle. Dans ce sillage, des initiatives sont incluses en vue de lever les barrières qui entravent la scolarité des filles et de renforcer la lutte contre l'analphabétisme chez les femmes. Nous évoquons les principales stratégies mises en place dans ce sens :

4.2.9.1. Charte nationale d'éducation et de formation de 1999 :

La Charte officielle nationale relative au secteur de l'éducation et de la formation, adoptée en 1999, constitue un jalon significatif dans le processus de réforme de l'éducation et de la formation au pays. Elle comporte plusieurs dispositions en rapport avec les questions de l'égalité et de l'équité de genre. Dans ce sens, elle rappelle aux personnels de l'éducation et de la formation qu'il convient de « traiter tous les élèves sur le même pied d'égalité (p.10). ». En soulignant le rôle considérable que jouent l'éducation continue de même que la mise en œuvre des obligations et des standards relatifs à d'internat, la charte fait référence au respect des principes de l'égalité des chances et des opportunités dont doivent bénéficier les filles et les garçons, dans les zones rurales comme dans les zones urbaines²⁷.

²⁷ Commission Spéciale Education Formation, (1999), "Charte nationale D'éducation et de formation" ; Maroc. Et mis en ligne sur : <https://www.men.gov.ma/Fr/Pages/CNEF.aspx>

4.2.9.2. Stratégie nationale de la formation professionnelle 2021 :

La formation professionnelle puise ses socles à partir des lignes directives royales, pour lesquelles pour lesquelles la formation et la qualification des ressources humaines revêtent une importance privilégiée particulière.

« Il est donc impératif de se pencher avec sérieux et résolution sur ce système que Nous plaçons, d'ailleurs, en tête de nos priorités nationales. Car ce système, qui nous interpelle aujourd'hui, se doit non seulement d'assurer l'accès égal et équitable à l'école et à l'université pour tous nos enfants, mais également de leur garantir le droit à un enseignement de qualité, doté d'une forte attractivité et adapté à la vie qui les attend. »²⁸

En définitive, la stratégie nationale de la formation professionnelle 2021 prévoit un ajustement du système de formation professionnelle pour qu'il corresponde aux spécificités du marché de travail et aux impératifs de l'économie nationale. En vertu de l'article 31 de la Constitution, la stratégie inscrit le principe du droit à la formation « partout, pour tous et tout au long de la vie », garantissant ainsi « l'équité et l'égalité des chances » par le biais d'instauration d'un régime davantage ouvert et un éventail de programmes de formation plus élargi et plus inclusif.

Vu l'attention particulière accordée à la formation professionnelle, l'Etat avec ses collectivités locales et ses établissements publics sont appelés à déployer tous les efforts nécessaires pour que tous les marocains et les marocaines (notamment ceux émanant du milieu rural et des régions déshéritées, les personnes ayant purgé une peine d'emprisonnement, les personnes au chômage sans qualification et les travailleurs autonomes) puissent jouir de leur droit à la formation professionnelle. De même, de nouvelles perspectives sont préconisées par la stratégie nationale pour faire en sorte que chaque citoyen soit impliqué dans un parcours d'adaptation, de reconversion ou de réinsertion professionnelle, dans une démarche de consolidation des acquis ou encore dans une dynamique de création d'entreprise et de développement de l'activité entrepreneuriale.

4.2.10. Intégration de la dimension de genre dans les politiques sectorielles publiques et dans leurs programmations budgétaires :

Soucieux des enjeux que représente la pauvreté pour le pays et convaincu que les femmes constituent un maillon incontournable du processus de développement économique, politique, social et culturel, des stratégies sectorielles de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de réduction de la pauvreté ont été mises en vigueur au Maroc et qui sont sensibles à la dimension genre. Nous pouvons en citer par exemple : le Plan Maroc Vert pour le développement agricole, où des volets spécifiques sont consacrés à l'agriculture féminine.

Ces stratégies prévoient que la perspective de genre soit systématiquement incorporée dans le cadre de l'élaboration des différentes politiques publiques, des programmes et projets de développement en vue de parvenir à :

- (i) Renforcer la participation inclusive des membres de la population dans le cadre de la promotion de la paix ainsi que de la démocratisation de la gestion des affaires publiques ;
- (ii) Vaincre la pauvreté, réduire les inégalités sociales et économiques dont souffrent la population et parvenir à la réalisation des ODD ;
- (iii) Lutter contre les actes de violences et discriminatoires fondés sur le genre ;
- (iv) Garantir que toutes les couches de la société y compris les groupes vulnérables aient pleinement accès au système juridique et à la justice officielle et coutumière ;

²⁸ Extrait du Discours Royal adressé à la Nation le 20/8/2012 à l'occasion du 59ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple.

En outre, cette intégration de la dimension genre dans les politiques publiques ne saurait être effective que si l'on recourt à une série de mécanismes particuliers, notamment la budgétisation sensible à l'approche genre (BSG) et l'évaluation de l'impact sur le genre. En effet, le gender budgeting fait en sorte que les budgets puissent faire l'objet d'ajustements spécifiques et ciblés et que l'impact des dépenses sur les disparités puisse être mesuré. Quant aux études d'impact sur le genre, ce sont des outils grâce auxquels les administrations peuvent apprécier l'impact de leurs différentes orientations politiques sur les inégalités avant qu'elles ne soient mises en œuvre, en vue d'y apporter les ajustements nécessaires. Ils constituent des instruments puissants pour accroître la redevabilité des autorités et optimiser la transparence autour des politiques gouvernementales et des finances publiques.

Ces stratégies et politiques, qui prévoient des approches intégrées du genre au niveau des différents projets, structures et plans d'action, ainsi que la création de points focaux qui ont pour vocation de promouvoir la dimension de l'égalité du genre, s'inscrivent au cœur d'un engagement plus élargi sur la voie de l'égalité des sexes et du développement socio-économique solidaire et inclusif au Maroc. Elles tendent ainsi à bâtir une société qui soit plus égalitaire et moins discriminatoires où au sein de laquelle d'une part le rôle des femmes est plus affirmé dans la vie économique et d'autre part les disparités entre les hommes et les femmes se résorbent graduellement.

5. L'entrepreneuriat féminin au Maroc en chiffre : Etat des lieux, analyse et interprétation :

Dans le champ de l'entrepreneuriat, une spécialisation singulière se dessine : Il s'agit de l'entrepreneuriat féminin, étant donné qu'en Afrique, il ne faisait pas partie des préoccupations des politiques publiques, ni figurait au cœur des réflexions de la communauté des chercheurs et ce jusqu'à la fin des années 1980²⁹.

Il est désormais perçu que l'entrepreneuriat féminin s'est imposé en tant que thématique incontournable de toute recherche portant sur l'entrepreneuriat, et que le développement d'entreprises se révèle être un levier majeur du développement socio-économique. Ce phénomène apparaît ainsi comme une composante indispensable qui se traduit en un véritable moteur pour le développement économique et en un instrument essentiel pour lutter contre la pauvreté et la précarité.

Dans cette section, nous exposerons un état des lieux de la situation de l'entrepreneuriat féminin au Maroc ainsi qu'un benchmark international.

5.1. L'entrepreneuriat féminin au Maroc en chiffre :

La figure présentée ci-dessous montre l'évolution du taux d'entreprises détenues par les femmes au Maroc entre 2010 et 2023. Il est important de noter que les données proviennent des enquêtes nationales sur l'emploi réalisées par le Haut-Commissariat au Plan du Maroc.

²⁹ Glidja, J. (2019). Les déterminants du succès de l'entrepreneuriat féminin au Bénin, le rôle modérateur de l'appui institutionnel : cas de la WBPC. *Management & Prospective*, 36, 39-59. <https://doi.org/10.3917/g2000.362.0039>

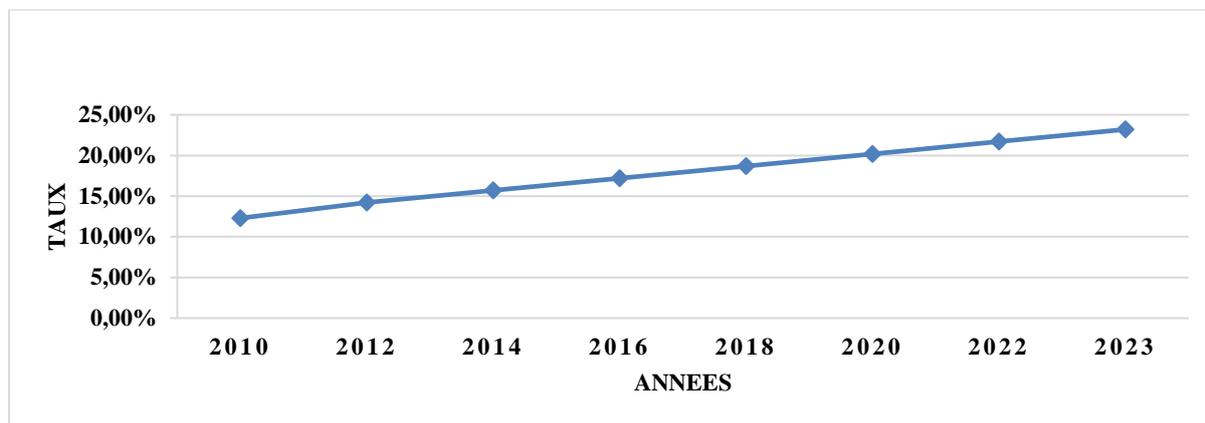


Figure 1 : Evolution du Taux des Entreprises Détenues par les Femmes au Maroc (2010-2023)

Source : Auteurs (2024), adaptée de l'Enquête nationale sur l'emploi, Haut-Commissariat au Plan (HCP)

A l'issu des résultats de ces enquêtes nationales, nous observons une augmentation constante du taux d'entreprises détenues par les femmes au Maroc entre 2010 et 2023. Ce taux est passé de 12,3% en 2010 à 23,2% en 2023. Ainsi, cette augmentation représente un progrès significatif en matière d'autonomisation économique des femmes au Maroc. Elle montre que de plus en plus de femmes se lancent dans l'entrepreneuriat et contribuent au développement économique du pays.

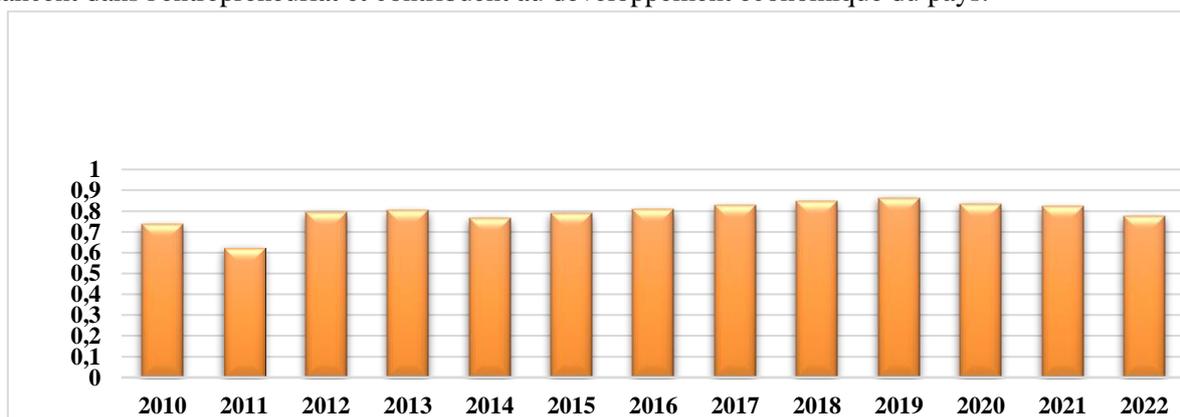


Figure 2 : Cheffes d'entreprise au Maroc (% de la population féminine en emploi)

Source : Elaborée par les auteurs.

Il va en effet de soi que la proportion relative aux femmes cheffes d'entreprise est en constante évolution à l'horizon 2010-2022. En effet, les résultats de la figure révèlent que le nombre des sociétés gérées par des femmes a affiché une progression jusqu'à l'an 2019, après il a enregistré un repli en 2020, passant de 0,86 % à 0,77 %³⁰ sans pour autant regagner les niveaux enregistrés avant. Ce constat ne résulte qu'en partie de la conjoncture économique provoquée par la crise pandémique.

Par ailleurs, au Maroc, le taux d'activité de la population féminine se chiffre à 16,4% alors que celui de la population masculine représente 62,4%. Ainsi, parmi les femmes entrepreneures marocaines, 68,4% sont des entrepreneuses qui ont décidé de se lancer dans l'aventure par opportunité, tandis que 27,6 % d'entre elles sont des entrepreneuses ayant choisi l'entrepreneuriat par nécessité³¹.

Cette évolution positive peut s'expliquer par plusieurs facteurs, tels que :

³⁰ HCP (2022), La Femme Marocaine en Chiffres : Evolution des Caractéristiques Démographiques et Socioprofessionnelles, Haut-Commissariat au Plan.

³¹ GEM (2019), Adult Population Survey, <https://www.gemconsortium.org/data/sets?id=aps>.

- **L'augmentation du niveau d'éducation des femmes** : Le niveau d'éducation des femmes marocaines s'est considérablement amélioré ces dernières années. Cela leur a permis d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour créer et gérer leurs propres entreprises.
- **Développement des programmes d'appui à l'entrepreneuriat féminin** : Le gouvernement marocain et plusieurs organisations non gouvernementales ont mis en place des programmes d'appui à l'entrepreneuriat féminin. Ces programmes offrent aux femmes des formations, des conseils et un accompagnement financier pour les aider à démarrer et à développer leurs entreprises, comme nous l'avons soulevé plus haut.
- **Amélioration de l'accès des femmes au financement** : L'accès des femmes au financement s'est amélioré ces dernières années, ce qui leur permet de plus facilement obtenir les fonds nécessaires pour créer et développer leurs entreprises.

Sur un autre plan, en se basant sur les données issues d'une étude sur l'entrepreneuriat féminin au Maroc et évoquées dans le dernier rapport publié en 2021 par l'observatoire national de la très petite et moyenne entreprise, s'agissant du taux de féminisation en matière d'emploi par secteur d'activité entre les années 2017 et 2020, il ressort qu'au fil du temps, des évolutions considérables ont été enregistrées au niveau du profil de la femme marocaine. Conséquemment, la gent féminine a pu pénétrer progressivement des secteurs d'activité divers de par sa détermination, ses compétences et ses capacités.

Par type d'emploi, nous constatons ainsi que le secteur des "activités de services", de l'"enseignement" et celui de "la santé humaine et action sociale" s'avèrent être les secteurs que les femmes occupent le plus. En revanche, leur présence est moins marquée dans les secteurs de la "construction" et des "industries extractives"³².

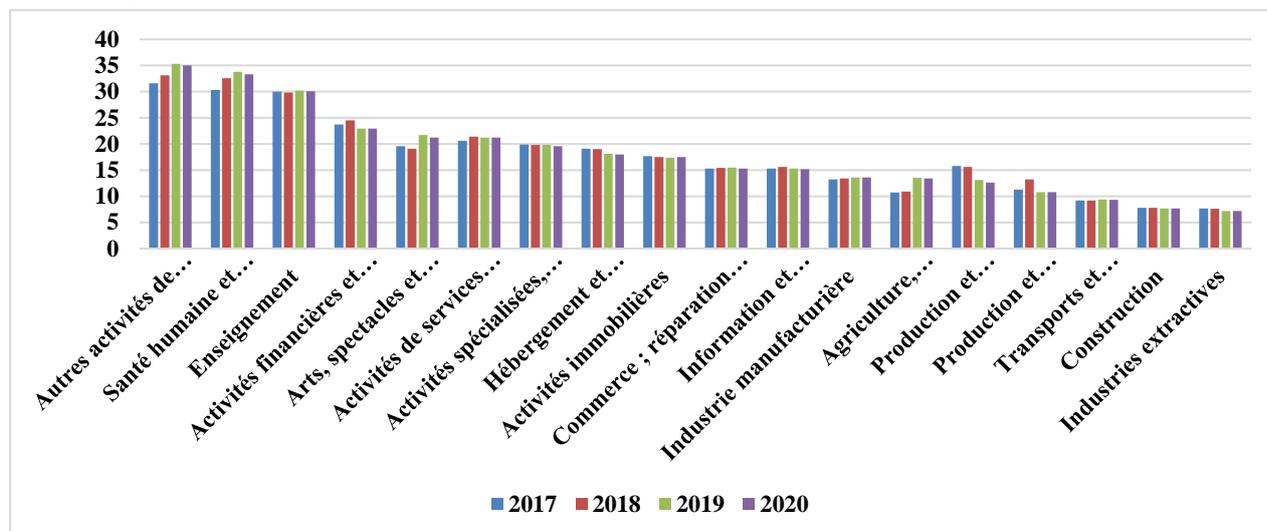


Figure 3 : Taux de féminisation de l'emploi selon les secteurs d'activité économique en (%)

Source : Elaborée par les auteurs

La croissance économique et le développement sont en outre soutenus au moyen des innovations sur le marché par l'entrepreneuriat (en ce compris l'entrepreneuriat féminin). Aussi, une relation bidirectionnelle prévaut entre ces deux aspects : la croissance et le développement économiques, d'un côté, et l'entrepreneuriat, de l'autre. Selon le point de vue de certains théoriciens, l'entrepreneuriat stimule la dynamique du développement économique, alors que d'autres affirment que la croissance économique stimule l'entrepreneuriat.

³² OMTPE (2021), Rapport annuel 2020 - 2021

Au-delà de ce que les femmes apportent quant à la création de richesses aussi bien au renforcement de la compétitivité et la productivité des entreprises, leur implication dans l'économie concourt à la création de la valeur qui se traduit par la génération des retombées favorables dans les domaines d'éducation des jeunes générations, de la gouvernance et la croissance verte, de la santé et de viabilité des finances publiques³³.

Il est estimé, suite au résultat du récent rapport de la direction des études et des prévisions financières (DEPF) et ONU Femmes, publié en 2021 sur les coûts économiques des inégalités de genre dans le marché du travail au Maroc, en outre qu'en comblant de façon totale l'écart du taux d'activité entre les sexes, le produit intérieur brut (PIB) du pays pourrait se voir accru de 39,5 % et ce par la levée des entraves liés à l'activité féminine, y incluant celles inhérentes à l'éducation³⁴. Le PIB par habitant augmenterait de 22,8 % si seules les entraves à l'activité des femmes étaient supprimées. De la sorte, en réduisant d'un quart seulement l'écart entre les taux d'activité entre les sexes, nous pourrions obtenir une augmentation du PIB par habitant oscillant entre 5,7 % et 9,9 %³⁵.

5.2. L'entrepreneuriat féminin dans le monde : Benchmark

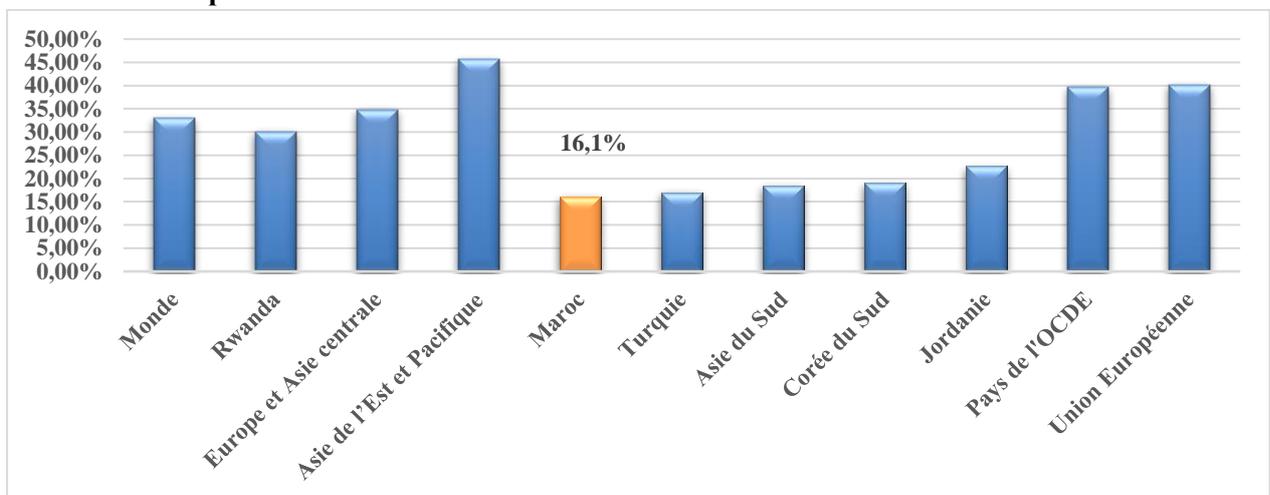


Figure 4 : Part des entreprises détenues par des femmes dans le monde en 2021

Source : Elaborée par les Auteurs, sur la base des données issues de la banque mondiale.

Conformément à la base des données que la banque mondiale a créée pour l'an 2021, un tiers des entreprises au niveau mondial est détenu et géré par une femme. Cette proportion oscille entre les différentes régions du monde d'une manière considérable, allant de 7% en Algérie à 44% à Samoa en Asie de l'Est et Pacifique.

D'importantes variations se produisent également dans une même région. En Europe et l'Asie Centrale, Tadjikistan affiche le taux le plus faible de femmes dirigeantes d'entreprises (8%), tandis que le taux le plus élevé est enregistré au Monténégro (37%). Dans le même ordre d'idées, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la proportion varie d'un minimum de 7% dans le cas d'Algérie et du Yémen à un maximum de 21% dans le cas du Bahreïn.

³³ La Banque mondiale (2012), « Rapport sur le développement dans le monde 2012 : Égalité des sexes et développement », vol. 2012/065, <https://reliefweb.int/report/world/world-development-report-2012-gender-equality-and-development>.

³⁴ Bargain, O. et M. Lo Bue (2021), « Coûts économiques des inégalités de genre dans le marché du travail au Maroc ».

³⁵ idem

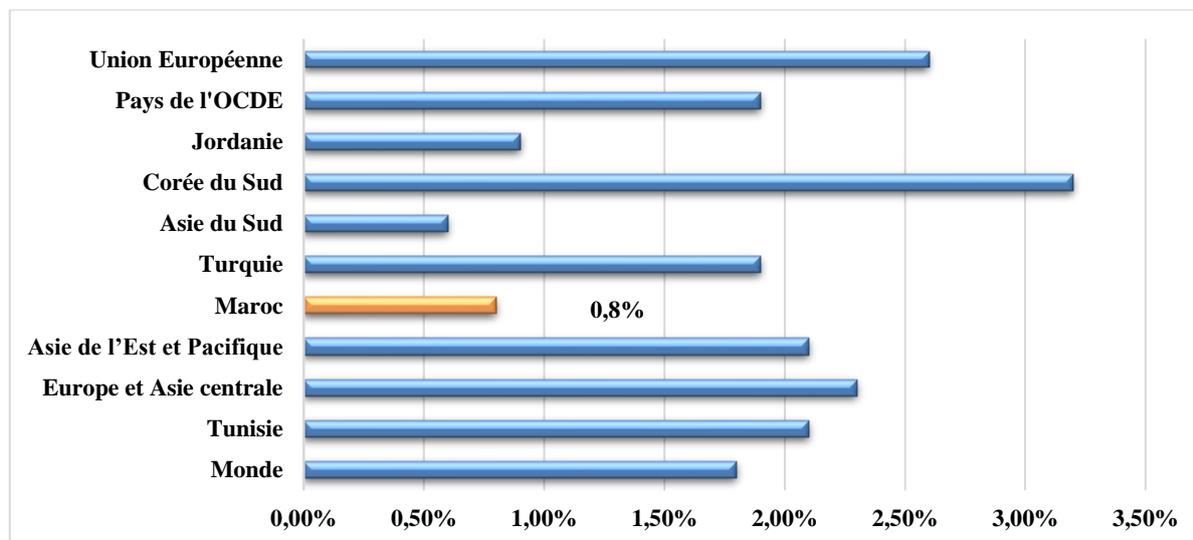


Figure 5 : Cheffes d'entreprise au monde (% de la population féminine en emploi) en 2022

Source : Elaborée par les Auteurs, sur la base des données issues de la banque mondiale.

En comparaison avec d'autres pays, la proportion d'entrepreneuriat féminin demeure infime au Maroc, se situant à environ 16,1 % en 2021. Or, pour une femme d'un pays en voie de développement, se lancer dans l'entrepreneuriat revient à s'affranchir d'un certain nombre de situations néfastes à l'instar de la discrimination dans le milieu du travail, du chômage ou encore de la perte d'un emploi.

Dans le cadre des programmes nationaux et des stratégies sectorielles de restructuration du tissu économique, l'accent a été porté, ces dernières années sur les réformes juridiques et réglementaires en vue de soutenir l'esprit de l'entrepreneuriat. Bien que le Maroc ait réalisé des progrès significatifs grâce à ces réformes dans la promotion de l'égalité entre les sexes sur le marché du travail, la participation des femmes à l'activité entrepreneuriale se heurte encore à des résistances. Ces résistances sont de plusieurs ordres, en l'occurrence :

Financier : Se procurer un emprunt auprès d'une banque demeure un véritable défi, tant pour les hommes que pour les femmes chefs d'entreprise. Sauf qu'il est souvent compliqué pour les femmes entrepreneurs d'accéder aux financements que requiert la création et le développement de leur entreprise. Pour Coleman (2000), le taux de refus des dossiers de crédit est plus important pour les femmes à qui l'on impose des conditions de crédit plus défavorables³⁶.

Il est important de souligner que les difficultés pour se procurer un financement pèsent lourdement sur la création d'entreprises par les femmes marocaines³⁷. La raison en réside d'une part dans les coûts onéreux du prêt que les entrepreneurs en général doivent acquitter. D'autre part, l'exigence de garanties ou des cautions, dont la valeur est considérable pour les nantissements et pour les hypothèques à fournir par une tierce entité ou une institution.

Avec une proportion de 16,8% des femmes disposant d'un compte dans un établissement financier ou auprès d'un prestataire de monnaie mobile (comparé à un taux de 38% au niveau de la région MENA³⁸), le Maroc affiche la plus faible proportion. Selon les estimations de la BERD, en 2018, le Maroc comptait

³⁶ Coleman, S. (2000). Access to Capital and Terms of Credit: A Comparison of Men-and Women owned Small Businesses. *Journal of Small Business Management*, 38 (3), 37-52.

³⁷ OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) (2014), *Les femmes et l'entreprise : Accélérer le développement de l'entrepreneuriat dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient*. Éditions OCDE. Disponible sur: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264227521-fr>

³⁸ La Banque mondiale (2021), *Financial Inclusion, Digital Payments, and Resilience in the Age of COVID-19*, La Banque mondiale.

230 000 entreprises gérées par des femmes dépourvues de compte bancaire³⁹. Au regard de ce contexte, une enquête menée par l'ONUDI en 2015-2016 auprès des marocaines cheffes d'entreprises a révélé que 49,5% d'entre elles percevaient des entraves supplémentaires à l'accès au financement et qui sont basées sur leur sexe. En outre, le manque de ressources financières a été perçu comme étant une entrave prépondérante à la création d'entreprise par une proportion de 51 % des femmes entrepreneurs en Égypte, 44 % en Jordanie et 37 % en Tunisie ; ainsi que comme une entrave à la croissance pour un taux de 42 % des femmes en Égypte, 40 % en Jordanie et 22 % en Tunisie⁴⁰.

Socio-culturel : Les compétences et les aptitudes entrepreneuriales des femmes sont entravées par un environnement socio-culturel répressif et péjoratif. Dans ce cadre, les opportunités d'entreprendre pour les femmes peuvent s'en trouver restreintes. En effet, les femmes entrepreneures s'efforcent souvent de parvenir à trouver un équilibre entre les exigences de leur vie personnelle et entre les impératifs de leur vie professionnelle.

De plus, il est fréquent que les femmes se voient obligées de vaincre des barrières résultant des mœurs, des coutumes, des croyances et des traditions qui prévalent à ce jour au sein de la société au Maroc.

Et d'autres institutionnels : La lenteur, la complexité ou la lourdeur des circuits administratifs, de même que la rigidité de l'administration ou encore la bureaucratie des pouvoirs publics, pénalisent non seulement les femmes entrepreneures mais aussi les hommes. En revanche, les hommes galèrent moins que les femmes, en raison du manque d'expérience de ces dernières et vu qu'elles en savent moins sur les procédures et les dispositifs administratifs⁴¹. Ces contraintes administratives hostiles sont susceptibles de pousser les entrepreneurs (tout sexe confondu) à renoncer à l'idée de monter leur propre projet d'entreprise ou même de voir leur volonté d'entrepreneuriat se relâcher. Il n'en reste pas moins que l'administration demeure au premier rang des interlocuteurs qui assurent les conditions de réussite du placement des entrepreneurs en herbe.

6. Principaux résultats et discussions de l'étude économétrique

Cette étude examine la relation entre l'entrepreneuriat et le développement économique au Maroc sur la période 2000-2022, en utilisant une analyse économétrique. Le modèle utilisé prend en compte plusieurs variables clés :

- La formation brute du capital fixe (FBCF)
- Le produit intérieur brut (PIB)
- Le taux de chômage

L'analyse de ces variables permet de comprendre comment l'entrepreneuriat territorial peut influencer le développement économique au Maroc.

6.1. Méthodologie :

L'étude s'appuie sur une méthodologie robuste en plusieurs étapes :

❖ Définition et choix des variables :

- Variable dépendante : PIB
- Variables indépendantes : taux de chômage, investissement intérieur.

³⁹ BERD (2018), Services bancaires pour les femmes au Maroc : Une opportunité commerciale inexploitée, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiAz-TQkPWCAxXafqQEHeODBxkQFn0ECBgQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.ebrd.com%2Fdocuments%2Fgender%2Fservices-bancaires-pour-les-femmes-au-maroc-une-opportunit-commerciale-inex>.

⁴⁰ UNIDO (2017), Promoting Women Empowerment for Inclusive and Sustainable Industrial Development in the Middle East and North Africa region: A study on women entrepreneurship development in Egypt, Jordan, Lebanon, Morocco, Palestine and Tunisia, UNIDO, https://www.unido.org/sites/default/files/files/2019-10/MENA_REPORT_Eng_interactive-1_0.pdf.

⁴¹ Abir JOUAD, Nada MOUFDI (2022), « Les facteurs institutionnels limitant l'accès des femmes à l'entrepreneuriat », Revue de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation, VOL. 3 NO. 12

Tableau 2 : Variables de l'étude économétrique :

Abréviation	Signification	Unité de mesure	Source de données
FBCF	Formation brute en capital fixe	Dollars Constant US	Banque mondiale
PIB	Produit intérieur brut	Tonnes métriques par habitant	Banque mondiale
T CHO	Taux de chômage.	Pourcentage	Banque mondiale

Source : Compilé par les auteurs à partir d'Eviews 10

- ❖ **Choix du modèle économétrique :** un modèle à régression multiple est utilisé pour évaluer la relation entre les variables.
- ❖ **Collecte des données :** les données proviennent de sources officielles telles que la Banque mondiale, le Haut-Commissariat au Plan et l'Office des Changes.
- ❖ **Traitement des données :** analyse descriptive pour comprendre la distribution des variables et identifier d'éventuels problèmes de colinéarité.
- ❖ **Estimation du modèle :** le logiciel Eviews 10 est utilisé pour estimer la relation entre les variables.
- ❖ **Analyse et interprétation des résultats :** examen des coefficients estimés pour évaluer la force et la direction de la relation entre l'entrepreneuriat et les dimensions du développement durable.
- ❖ **Tests de robustesse :** tests de signification statistique pour vérifier la solidité de la relation.
- ❖ **Limites et recommandations :** identification des limites de l'étude et formulation de recommandations pour des recherches futures.

6.2. Les principaux résultats et interprétations :

6.2.1 Résultat de la stationnarité :

Tableau 3: Stationnarité

Variables	Niveau		1 ^{ère} différence		Ordre d'intégration
	ADF	PP	ADF	PP	
FBCF	<i>0.1497</i>	<i>0.15</i>	<i>0.0136</i>	0.0002***	I (1)
PIB	<i>0.0000***</i>	<i>0.0000***</i>	<i>0.0044</i>	<i>0.000***</i>	I (0)
Chômage	<i>0.3422</i>	<i>0.5510</i>	<i>0.0090</i>	0.0112***	I (1)

Source : Compilé par les auteurs à partir d'Eviews 10

Les résultats des tests de racine unitaire ADF et PP, présentés dans le tableau ci-dessous, montrent que toutes les variables sont stationnaires à la première différence, avec un niveau de signification de 1%. Cependant, il convient de noter que la variable PIB reste stationnaire même au niveau.

6.2.2. Test de Co-intégration :

Tableau 4 : résultat du test de Cointégration :

Modèle	FBCF= PIB +T CHO	
F-stastic	5.204099***	
Seuil Critique :	Borne <	Borne >
1%	4.29	5.61
5%	3.23	4.35
10%	2.72	3.77

Source : Compilé par les auteurs à partir d'Eviews 10 / Résultats significatifs à 1%, * 5%, * 10%*. L'analyse de cointégration révèle une relation à long terme significative entre la FBCF, le PIB et le taux de chômage. **La statistique F (5,204099***) indique une interdépendance durable entre ces variables, au-delà des influences à court terme.**

Ces résultats soulignent l'importance d'examiner les liens persistants entre ces paramètres et ouvrent la voie à une meilleure compréhension de leur dynamique à long terme.

L'existence d'une relation de cointégration entre ces variables fournit une base solide pour des recommandations et des projections éclairées.

Tableau 5: Résultat de l'étude:

Variables	Coefficient	td.Error	T_statistic	Prob
coefficients Long-terme				
PIB	0.698616	0.331644	2.106522	0.0552
Taux du chômage	-2.078796	0.362084	-5.741194	0.0001***
Coefficients court-terme				
PIB	0.179806	0.108573	1.656080	0.1216
Taux du chômage	-2.150591	0.529121	-4.064458	0.0013***

Source : Compilé par les auteurs à partir d'Eviews 10

Le tableau ci-dessus présente les coefficients à court et à long terme associés aux variables étudiées.

❖ Relation à long terme :

- Une augmentation de 1% de la FBCF entraîne une augmentation de 0.7% du PIB.
- Une augmentation de 1% du taux de chômage entraîne une diminution de 2.087% de la FBCF.

❖ Relation à court terme :

- La relation entre la FBCF et le PIB n'est pas significative à court terme.
- Une augmentation de 1% du taux de chômage entraîne une diminution de 2.015% de la FBCF.

6.3. Synthèse des résultats :

L'étude révèle une relation à long terme statistiquement significative entre les variables étudiées.

- Une augmentation de 1% du FBCF est associée à une augmentation de 0,7% du PIB à long terme.
- Le taux de chômage a un effet négatif sur le FBCF, à la fois à court et à long terme.

L'analyse économétrique fournit des informations précieuses sur la dynamique à long terme entre la FBCF, le PIB et le taux de chômage. Les résultats ont des implications importantes pour la formulation de politiques économiques et mettent en évidence la nécessité de recherches futures pour mieux comprendre les relations complexes entre ces variables.

Cette étude souligne l'importance de l'entrepreneuriat pour le développement économique au Maroc. Les résultats suggèrent que les politiques encourageant la formation de capital fixe et la réduction du chômage favorisent l'entrepreneuriat « approche genre », et peuvent contribuer à une croissance

économique durable et respectueuse de l'environnement. Des recherches futures pourraient explorer des mécanismes plus fins pour stimuler l'entrepreneuriat durable au Maroc.

7. Conclusion :

Avec le paradigme du genre et du développement, les rôles traditionnels dévolus aux femmes, en vertu desquels elles étaient cantonnées exclusivement aux rôles de mère et de gestionnaire de ménage, ont été remis en question, de même que, les processus qui ont pour effet de hiérarchiser et de distinguer les individus de par leur appartenance à un sexe, ont été remis en cause. Il prône une égalité des droits, une répartition équitable des ressources et une attribution égalitaire entre les deux sexes.

Au demeurant, à la lumière du fossé constaté qui existe entre la charte des droits de l'Homme et les différentes formes de discrimination dont sont victimes les femmes sur le plan politique, juridique et civil, tant les militantes des institutions multilatérales et bilatérales que celles œuvrant dans les organismes de défense des droits de la femme, ou encore les universitaires et les chercheuses en droit public, en sciences sociales et économiques, soulignent la nécessité impérieuse d'une approche intégrée de la question de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les politiques et les programmes de développement.

L'objet de ce travail était de mettre en valeur le rôle que peut jouer l'imprégnation de la perspective genre et l'autonomisation des femmes dans la croissance économique et plus particulièrement dans le domaine de l'entrepreneuriat. En effet, il est évident que la prise en considération des spécificités des hommes et des femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat ressort des initiatives émanant des politiques publiques qui encouragent dans une large mesure la création de nouvelles entreprises et promeuvent activement le développement et la quête de nouveaux débouchés.

Investir dans l'émancipation économique des femmes se révèle être une véritable alternative pour l'essor économique de notre pays, et aussi un levier puissant pour le déploiement de son capital humain. Cela se concrétise principalement en mettant en route des initiatives novatrices destinées à favoriser aux femmes l'accès à des emplois dignes, l'accumulation des capitaux ou même à avoir une influence notable sur les instances et sur les orientations des politiques gouvernementales qui façonnent la croissance et le développement d'un pays.

En raison de la relation bidirectionnelle qui existe entre la dimension du genre, le développement et l'entrepreneuriat, l'imprégnation d'une perspective sexospécifique figure parmi les principales priorités de l'agenda de développement du Royaume. À l'instar d'autres pays, l'entrepreneuriat revêt une importance capitale dans le développement de la société marocaine. Ce basculement en direction vers une approche entrepreneuriale est assorti par une variété de mesures. En effet, en plus de l'adoption d'un arsenal législatif en faveur de l'égalité des sexes, le Maroc a su impulser des stratégies et des programmes de développement dont la vocation est de faire évoluer le volume de l'activité entrepreneuriale des deux sexes, de même que de redynamiser le climat des affaires et a su lancer des initiatives et des chantiers sensibles au genre de telle sorte que tout segment de la population marocaine parvienne à participer à pied égal au rayonnement de son pays.

Nous avons découvert, à la lumière des résultats de notre travail de recherche, une progression significative du profil de la femme entrepreneurs marocaine au fil des dernières années, ainsi qu'une évolution progressive des femmes dans de nombreux secteurs de par leur motivation, leur détermination et leurs compétences.

Une analyse économétrique a été menée afin d'étudier et analyser la relation entre l'entrepreneuriat⁴² et la croissance économique au Maroc ; les résultats de cette étude suggèrent que l'investissement en capital fixe (FBCF) joue un rôle crucial dans la stimulation de la croissance économique à long terme. Cependant, cet effet positif est contrebalancé par l'impact négatif du chômage sur l'investissement. A court terme, la relation entre la FBCF et le PIB n'est pas claire, mais le chômage continue d'avoir un effet négatif sur l'investissement.

Cependant, on peut conclure et dire qu'il existe une relation significative et positive entre les variables étudiées⁴³.

Cependant, il n'en demeure pas moins que la situation des femmes dans le paysage de l'entrepreneuriat au Maroc se révèle encore très précaire. Comme nous l'avons réitéré dans notre travail, il subsiste néanmoins tout un éventail de contraintes (institutionnelles, culturelles et financières) qui entravent la création d'un environnement propice aux femmes afin de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat. A cet égard, la mise en œuvre des actions d'intervention et des stratégies appropriées permettant de consolider le basculement vers l'entrepreneuriat s'impose particulièrement à l'égard des femmes. Les autorités marocaines sont invitées à prendre acte de cette situation lors de la formulation des politiques publiques et des programmes de développement.

⁴² En raison du manque de données relatives à l'entrepreneuriat féminin au Maroc, nous avons jugé nécessaire de nous contenter des données relatives à l'entrepreneuriat dans son cadre général afin d'étudier la relation entre l'entrepreneuriat et la croissance économique du pays.

Références bibliographiques :

Articles :

1. Abir JOUAD, Nada MOUFDI (2022), « Les facteurs institutionnels limitant l'accès des femmes à l'entrepreneuriat », Revue de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation, VOL. 3 NO. 12
2. Bargain, O. et M. Lo Bue (2021), « Coûts économiques des inégalités de genre dans le marché du travail au Maroc ».
3. Coleman, S. (2000). «Access to Capital and Terms of Credit: A Comparison of Men-and Women owned Small Businesses». Journal of Small Business Management, 38 (3), 37-52.
4. Glidja, J. (2019). « Les déterminants du succès de l'entrepreneuriat féminin au Bénin, le rôle modérateur de l'appui institutionnel : cas de la WBPC ». Management & Prospective, 36, 39-59.
5. HCP (2022), « La Femme Marocaine en Chiffres : Evolution des Caractéristiques Démographiques et Socioprofessionnelles », Haut-Commissariat au Plan.

Ouvrages :

1. Becker, G. S. (1964). «Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education. »
2. Firestone, S. (1970). «The Dialectic of Sex: The Case for Feminist Revolution»
3. Frank, A. G. (1966). «The Development of Underdevelopment»
4. Friedan, B. (1963). «The Feminine Mystique».
5. Harrod, R. F. (1939). "An Essay in Dynamic Theory".
6. Hooks, b. (1981). "Ain't I a Woman: Black Women and Feminism. »
7. North, D. C. (1990). «Institutions, Institutional Change and Economic Performance. »
8. Parsons, T., & Bales, R. (1955). «Family, Socialization and Interaction Process. »
9. Rostow, W. W. (1960). «The Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto. »
10. Schultz, T. W. (1974). «Economics of the Family: Marriage, Children, and Human Capital».
11. Sen, A. (1985). « Commodities and Capabilities. »
12. Solow, R. M. (1956). «A Contribution to the Theory of Economic Growth. »
13. World Commission on Environment and Development. (1987). « Our Common Future. »

Chapitres :

1. Commission Spéciale Education Formation, (1999), « Charte nationale D'éducation et de formation » ; Maroc. Et mis en ligne sur : <https://www.men.gov.ma/Fr/Pages/CNEF.aspx>
2. La Banque mondiale (2012), « Rapport sur le développement dans le monde 2012 : Égalité des sexes et développement », vol. 2012/065, <https://reliefweb.int/report/world/world-development-report-2012-gender-equality-and-development>.
3. La banque mondiale (2021), « Financial Inclusion, Digital Payments, and Résilience in the Age of COVID-19 », La Banque mondiale.
4. OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) (2014), « Les femmes et l'entreprise : Accélérer le développement de l'entrepreneuriat dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient ». Éditions OCDE. Disponible sur : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264227521-fr>
5. ONUDI (2019), Rapport « Intégrer la dimension de genre dans le développement de clusters ».
6. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels », mis en ligne sur www.ohchr.org
7. PNUD (2010), « Le droit au développement au Maroc. Entre Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels et Objectifs du Millénaire pour le Développement ». CCDH -

8. UNIDO (2017), «Promoting Women Empowerment for Inclusive and Sustainable Industrial Development in the Middle East and North Africa region: A study on women entrepreneurship development in Egypt, Jordan, Lebanon, Morocco, Palestine and Tunisia», UNIDO, https://www.unido.org/sites/default/files/files/2019-10/MENA_REPORT_Eng_interactive-1_0.pdf.

Rapports :

1. BERD (2018), «Services bancaires pour les femmes au Maroc: Une opportunité commerciale inexploitée, Banque européenne pour la reconstruction et le développement», <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiAz-TQkPWCaxXafqQEHeODBxkQFnoECBgQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.ebrd.com%2Fdocuments%2Fgender%2Fservices-bancaires-pour-les-femmes-au-maroc-une-opportunit-commerciale-inex>.
2. GEM (2019), « Adult Population Survey, <https://www.gemconsortium.org/data/sets?id=aps>.
3. Haut-Commissariat au Plan (2021), « les objectifs de développement durable (ODD) contexture et méthodologie d’approche éléments introductifs » ; Maroc
4. OMT PME (2021), « Rapport annuel 2020 – 2021 »
5. Secrétariat général du gouvernement, (2011) ; « La constitution », Maroc

 **Références webographiques :**

1. <https://www.coe.int/fr/web/compass/148>
2. <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=52d7f15e4>
3. <https://www.policycenter.ma/publications/accessibilite-des-femmes-aux-opportunit-es-economiques-au-maroc>
4. <https://social.gov.ma/autonomisation-economique-des-femmes/>
5. <https://www.village-justice.com/articles/egalite-entre-les-sexes-approche-genre-maroc,29129.html>
6. <https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/>